

<http://ugtg.org/spip.php?article328>



Déclaration de la 2eme Conférence Caraïbe pour la souveraineté des peuples et l'indépendance des syndicats



- Actualité -
Date de mise en ligne lundi 19 décembre 2005

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

La politique coloniale commencée il y a 500 ans n'est pas révolue.

Situées de chaque côté de l'Atlantique, deux puissances impérialistes, l'Europe et les USA, enserrent les peuples de la Caraïbe.



Ce serait illusion de croire l'une plus progressiste que l'autre. Comme elles l'ont montré maintes fois dans l'histoire, elles sont fondamentalement complices et unies contre le droit de nos peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ainsi, aujourd'hui, la Constitution Française, révisée pour être en conformité avec l'Europe des régions, poursuit sans relâche son oeuvre destructrice des peuples de Guadeloupe, Martinique et Guyane ces dernières colonies françaises, les traitant de populations fondues dans le peuple français. L'état français prétend-il alors remettre en cause la lutte pour la souveraineté des travailleurs et des peuples colonisés ?

Ki yo vlé ki yo vlé pa nou sé pèp !!

Il est temps que les pays de la Caraïbe ne soient plus les porte avions des intérêts de ces puissances impérialistes étrangères.

Il est temps qu'ils s'affranchissent des liens de subordination politiques et / ou économiques qui les inféodent à l'Europe et aux USA, bloquant la libre disposition de leurs richesses naturelles, humaines, économiques, culturelles.

IL EST TEMPS DE FAIRE EMERGER L'UNION LIBRE ET FRATERNELLE DES PEUPLES LIBRES DE LA CARAÏBE.

Barbares sont les conséquences de la subordination à l'impérialisme.



Haïti, première République noire du monde, occupée par des troupes de l'ONU sous commandement Brésilien, est actuellement plongée dans un chaos sanglant.

Et tout pays qui perd son indépendance risque de connaître un sort semblable.

Ainsi, le Nicaragua, après avoir élu une Présidente à la solde des USA, a régressé au rang d'un des pays les plus pauvres de la planète.

A l'inverse, les pays ayant résisté aux menées de l'impérialisme comme Cuba ou le Vénézuéla sont devenus des symboles d'espoir pour tous les peuples de la région.

La deuxième Conférence Caribéenne se déclare partie constituante de la résistance anti impérialiste des peuples de la Caraïbe, du continent Américain et du monde.

Elle se déclare solidaire du combat du peuple Haïtien pour le retrait des troupes d'occupation de l'ONU sous commandement Brésilien

Elle se déclare solidaire du combat des travailleurs et du peuple Mexicain pour la défense de leur souveraineté nationale et de leur intégrité territoriale contre une politique de privatisation dictée par les multinationales Etats Uniennes.

Elle se déclare solidaire du combat des travailleurs et du peuple de Bolivie pour la nationalisation sans indemnité ni rachat des hydrocarbures , condition de leur pleine souveraineté nationale.

Elle se déclare solidaire de la conférence continentale Africaine pour la paix et le droit des peuples d'Afrique à disposer d'eux-mêmes, prévue au deuxième semestre 2006.

Dans ces pays où la présence coloniale s'exerce toujours par des exactions, tel qu'en Côte d'Ivoire.

Elle propose d'inviter au cours de l'année 2006 des représentants de cette conférence à une tournée caribéenne pour un fructueux échange d'expériences entre travailleurs et peuples de notre continent d'origine et travailleurs et peuples de la diaspora.

éclaration de la 2eme Conférence Caraïbe pour la souveraineté des peuples et l'indépendance des syndi

Elle se rallie au mot d'ordre de réparations vis-à-vis des puissances européennes et Etats Uniennes qui ont bâti leurs richesses sur notre sueur et notre sang.

Pour ce faire, les délégués présents à cette Conférence décident de renforcer l'ATPC,

1. Par l'adhésion des nouvelles organisations présentes.
2. Par la participation de tous au comité de rédaction de Tribune Libre des Caraïbes.
3. La tenue régulière de réunions dans les pays membres.
4. Décident de convoquer une 3ème Conférence dont la date et le lieu seront fixés ultérieurement après concertation.
5. Décident de tout mettre en oeuvre pour contrecarrer les obstacles dressés par les puissances impérialistes contre la libre circulation et la libre communication entre des travailleurs et des peuples de notre région

Sainte-Anne, le 17 décembre 2005